

Question présentée par le député :

M. Rémy Pagani

Date de dépôt : 22 juin 2022

Question écrite urgente

relative à la saisie des avoirs des oligarques russes ayant entreposé des marchandises aux Ports Francs de Genève

Considérant les déclarations de M. Yves Bouvier, propriétaire minoritaire de Geneva Freeport, qui affirme, dans un article paru le 4 avril 2022 dans le journal The Art Newspaper¹, que, contrairement à Luxembourg Freeport dont il est le propriétaire majoritaire, les Ports Francs en Suisse ne demandent pas l'identité du bénéficiaire final des biens entreposés ;

qu'ils se contentent de l'exigence « que la personne chargée des formalités administratives pour les marchandises déposées aux Ports Francs soit basée en Suisse » ;

qu'il s'agit souvent d'un avocat ou d'un fiduciaire ;

qu'Yves Bouvier soutient également avoir reçu « très peu de notifications des douanes concernant des individus faisant l'objet de sanctions » ;

que, par ailleurs, dans le même article, l'avocate spécialiste de l'art Anne-Laure Bandle soutient que beaucoup de choses se sont améliorées depuis 2015 ;

que selon ses dires : « Les Ports Francs sont soumis au droit suisse. Un entrepôt a l'obligation légale de tenir un inventaire de tous les biens sensibles déposés, ce qui comprend expressément les œuvres d'art, les objets de collection et les antiquités. L'inventaire doit contenir le nom et l'adresse des propriétaires des objets. Si la révélation du nom de l'ayant droit économique de l'objet d'art n'est pas imposée par la loi, les Ports Francs demandent systématiquement cette information pour ses locataires et sous-locataires. » ;

¹ <https://www.theartnewspaper.com/2022/04/04/freeport-secrecy-veils-oligarch-art-assets>

que l'auteur de l'article explique encore que « si un procureur peut bloquer la circulation des marchandises dans les Ports Francs suisses avec une relative facilité, il n'a aucun moyen de savoir ce qu'il recherche » ;

considérant sur un autre plan que David Hiler, chargé par le passé de « nettoyer » les Ports Francs à la suite de plusieurs scandales, a pour sa part déclaré au Temps en novembre 2015 : « Nous aimerions introduire un processus de diligence raisonnable où chaque sous-client de la société de fret louant l'espace serait inscrit dans un fichier anonymisé. Mais tant que la loi ne changera pas, nous ne pourrions pas les forcer à le faire. » ;

considérant enfin que dans le même article Monika Roth, professeure d'université et avocate suisse, évoque quant à elle l'affaire portée contre les oligarques russes Boris et Arkady Rotenberg par le Sénat américain dans les termes ci-après : « Dans cette affaire, nous avons vu comment un port franc allemand a été utilisé pour échapper aux sanctions. Les [frères] avaient un intermédiaire qui agissait comme leur représentant dans les transactions. Parce que son nom ne figurait sur aucune liste de sanctions, personne n'a rien vu de mal » ;

qu'elle rappelle également comment, dans l'affaire Rotenberg, un bénéficiaire ultime a été fourni, mais n'a jamais été trouvé malgré les efforts considérables déployés par le Sénat américain : « Tant que les douanes suisses ne sont pas en mesure de vraiment vérifier qui est le bénéficiaire effectif, toutes les lois peuvent être très facilement transgressées. »,

mes questions sont les suivantes :

- *L'essentiel des informations contenues dans l'article paru le 4 avril 2022 dans le journal The Art Newspaper reflète-t-il encore l'état des pratiques juridiques et administratives actuelles ?*
- *Est-il exact qu'aujourd'hui encore les « propriétaires » des marchandises déposées aux Ports Francs sont principalement des avocats ou des fiduciaires ?*
- *Y a-t-il, parmi les oligarques russes identifiés par le journal Forbes le 26 avril 2022² comme proches du président Vladimir Poutine, soit*

² <https://www.forbes.fr/business/le-guide-ultime-des-oligarques-russes-par-forbes-tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-la-riche-elite-russe-qui-a-profité-du-regne-de-vladimir-poutine/>

Boris et Arkady Rotenberg, Boris Berezovsky, Eugene Shvidler, Mikhaïl Fridman, German Khan, Petr Aven, Roman Abramovich, Alexeï Kouzmitchev, Andreï Melnitchenko, Alexeï Mordachov, Vadim Mochkovitch, Alexandre Ponomarenko, Dmitri Pumpyansky, Leonid Simanovsky, Oleg Tinkov, Alicher Ousmanov, Vladimir Bogdanov, Oleg Deripaska, Mikhaïl Goutseriev, Viktor Rachnikov, Suleyman Kerimov, Iouri Kovaltchouk, Andreï Skotch, Guennadi Timtchenko, Alexandre Abramov, Viktor Vekselberg, Vladimir Lisin, Vladimir Litvinenko, Leonid Mikhelson, Iskandar Makhmudov, Vladimir Potanine, Dmitri Rybolovlev, Andreï Gouriev, Igor Altouchkine, Vaguit Alekperov,

des oligarques qui entreposent – ou qui ont entreposé – des marchandises aux Ports Francs ?

- ***Le Conseil d'Etat, actionnaire majoritaire des Ports Francs de Genève et autorité de surveillance de cette société, a-t-il établi la liste des propriétaires effectifs des marchandises comme David Hiller l'a soutenu en 2015 déjà et, à ce titre, en a-t-il informé l'autorité fédérale en vue de saisir les éventuels avoirs des oligarques russes susmentionnés ?***